

Lettre d'information

N°11 - juin 2003

Editorial

L'effort mené par notre association pour développer un "patrimoine vivant", c'est -à-dire navigant, ne se dément pas. La dernière assemblée générale de l'AMERAMI a permis de souligner que l'association était unanime pour le poursuivre, voire le développer. Si nous avons décidé - en fonction de nos moyens financiers - de ne pas augmenter notre collection, notre souci est bien de maintenir un effort important de restauration afin de faire naviguer celles de nos unités susceptibles de prendre la mer dans des conditions satisfaisantes de sécurité.

Nous confions nos unités par conventions d'exploitation à des navigateurs expérimentés - nos adhérents ayant un "droit prioritaire à l'embarquement" - mais nous sommes loin de nous en désintéresser. Restaurer un bateau significatif d'une période de l'évolution des techniques maritimes ne signifie pas que - par défaut d'entretien - ce bateau retourne à l'oubli ou à l'état de délabrement d'où l'effort de l'AMERAMI a pu le sortir. Ne pas entretenir une unité restaurée est la condamner à terme.

Ceux qui ont connu professionnellement la Marine nationale savent bien que les règlements prévoient pendant la vie active - trente ans - d'un bâtiment militaire un grand carénage tous les cinq ans, ainsi qu'un petit carénage à la moitié de chaque période de cinq ans. Ils savent aussi qu'un tel programme théorique peut être négativement perturbé par les "contraintes budgétaires" selon l'expression consacrée. L'expérience vécue leur a appris que les crédits consacrés aux constructions nouvelles selon le titre budgétaire V, politiquement affichés, ne sont que très rarement amputés alors que des crédits d'entretien prévus au titre budgétaire III peuvent être discrètement réduits ou annulés.

Bien évidemment les caractéristiques de nos bateaux et la modestie des moyens de l'AMERAMI ne nécessitent pas l'établissement d'une comptabilité comportant un titre V et un titre III. Mais d'ores et déjà nous devons prévoir l'organisation de notre effort financier afin que les unités navigantes que nous avons sauvées ne rejoignent pas à terme le cimetière des bateaux sans nom.

Hubert FOILLARD
Président de l'AMERAMI

« ALIDADE »

La restauration du canot de sauvetage de bord "ALIDADE" - suspendue un temps - a été reprise fin 2002 et achevée au conservatoire maritime du Havre-de-Grâce que préside M. Bruno PETER. Cette baleinière est représentative d'une longue période de l'équipement des navires marchands. L'AMERAMI se préoccupe de lui trouver un lieu d'exposition.

[Photo] L'ALIDADE au Conservatoire maritime du Havre-de-Grâce, présentée par ses restaurateurs: MM AUBINE, charpentier de marine, et HAMEL, vice-président du CM.H.G.

**POSSIBILITÉS D'EMBARQUEMENT EN 2003 .
POUR LES ADHÉRENTS D'AMERAMI**

1- A bord du cotre-pilote «Déhel» basé à Honfleur.

Contacteur Michel BERNEDE - 85, rue Saint Léonard 14600 Honfleur - Tél: 06.11.40.14.46 - ledehel@aol.com

Programme prévisionnel:

Dates	Programme
17/05-24/05	Traversée de la Manche et navigation dans le SoLent - fin de la croisière à Gosport et retour en ferry
25/05-31/05	Navigation dans le SoLent - aller et retour en ferry
01/06-09/06	Rassemblement de Yarmouth (embarquement à Gosport) et retour à Honfleur
28/06-06/07	2 à 3 remontées de la Seine au moment de l'Armada de la Liberté
11/07-15/07	Croisière vers Boulogne
16/07-25/08	Croisière aux anglo-normandes selon le programme: 16/07- 26/07: départ de Honfleur; arrivée à Carteret 27/07-02/08: Carteret - îles - Carteret 03/08-09/08: Carteret - îles - Carteret 10/08-25/08: Carteret - Paimpol- Honfleur
30/08-31/08	Ouistreham
06/09-07/09	Caen
13/09-14/09	Retour à Honfleur
27/09-28/09	Sortie réservée (Lion's club)
04/10-05/10	Fête de la crevette à Honfleur
06/10-10/10	Départ de la transat Jacques Vabre au Havre

2- A bord du voilier «Vétille» à Nantes.

Contacteur l'association « Erdre Voiles Passion »: Yvan MICHEL: Tél: 02.40.77.73.06 - Maurice FONTAINE: Tél: 02.40.77.79.88

3- A bord de la baleinière «Amerami».

Contacteur Patrick BERTONECHE - 96, rue Bernard Bas, Les Playes, 83140 Six Fours Les Plages - Tél/fax: 04.94.87.19.30

4- A bord du voilier «Calypso» sur le lac Léman.

Les renseignements peuvent être obtenus au siège de l'association.

«ANEMONE»

Ce canot des îles Chausey a été confié pour restauration à M. Pierre LEGUELTEL en son chantier de Blainville-sur-mer.

Les canots à misaine des îles Chausey se sont développés dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La flottille chausiaise aurait atteint son apogée durant les années 1920. De conception simple, le robuste canot chausiais est adapté aux conditions particulières de la navigation dans l'archipel. Son faible tirant d'eau lui permet de naviguer de façon sûre parmi les innombrables bancs de sable et têtes de roches que comptent ces parages par ailleurs affectés par les plus forts marnages d'Europe. Sa largeur et son bouchain marqué lui confèrent néanmoins une bonne tenue au vent. Un lest - à l'origine constitué par des galets de granit - ajoute à sa stabilité. Son mât n'est pas haubanné, mais est maintenu par l'étambrai assez haut. Canot de pêche de homards aux casiers, il gréait seulement une misaine afin de faciliter la manoeuvre d'un seul pêcheur à bord. En 1952, le chantier Servain construisit pour la famille Jardin ANÉMONE, petit canot (13 pieds) de promenade, première unité conçue avant-tout pour la plaisance qui prend désormais le relais de la pêche disparue.

Hervé HILLARD, actuel rédacteur en chef de "Voiles et voiliers", racheta le premier canot chausiais doté d'un moteur fixe, construit en 1989 par Pierre LEGUELTEL dans son chantier de Blainville-sur-mer. Il créa la "Compagnie des canots chausiais", qui organise des navigations de conserve et des régates perpétuant la tradition des années 1930 lorsque les pêcheurs s'affrontaient à bord de leurs canots.

L'AMERAMI est heureuse de confier selon une convention d'exploitation ANÉMONE à la Compagnie des canots chausiais car ce canot est chargé d'une forte symbolique émotionnelle. Yannick JARDIN rêvait en effet de mourir en apothéose à bord de son canot ANÉMONE en remportant une régates. Il gagna en 1982 les régates de Chausey et mourut les bras levés en signe de victoire (in Le Chasse-marée n° 151 - Erwann Lefilleul - Les canots chausiais, de la pêche à la plaisance).

[Photo] Arrivée d'ANEMONE au chantier Legueltel de Blainville. A gauche, Pierre LEGUELTEL, en partant de la droite Mmes Emmanuelle GEBHARDT, Pascale NORDI?, M Damien HILLARD, de la Compagnie des canots chausiais.

PARTICIPATION A LA DEUXIÈME ÉDITION DES "RÉGATES À L' ANCIENNE" DU GOLFE DU MORBIHAN

Les "régates à l'ancienne" organisées, pendant la dernière semaine de mai 2003 dans le Golfe du Morbihan, rassemblent environ 800 unités regroupées en des flottilles homogènes: yoles, chaloupes et gigs, voile-aviron, "belle plaisance", années 1960, voiliers de travail. Chaque flottille a son port d'attache sur le Golfe: Locmariaquer, St- Goustan, Port-Blanc, Vannes, PortAnna, etc. Deux unités de la collection AMERAMI participent à ces régates: VÉTILLE (fiche n° 2 - [Lettre AMERAMI septembre 1998](#)) confié à l'association Erdre-Voiles-Passion; et CHAT-PARD (fiche n°9 - [LettreAMERAM 1 juin 2002](#)) confié à l'association [Sequana](#).

MISE à L'EAU DE LABELLE« IDA»

La belle «Ida» - petit bateau de pêche et de plaisance du littoral marseillais - a été mise à l'eau après restauration le 26 mai à la Seynesur-Mer, en présence de nombreux sympathisants des «Bateaux à voiles latines».

Troisième embarcation restaurée pour le compte d'Amerami par des chantiers varois, elle participera au rassemblement des «vieux gréements» organisé en juin à La Ciotat.

FRÉQUENTATION DU SITE INTERNETAMERAMI

Le site "<http://amerami.org>", réalisé par Jean DUTERTRE et l'amiral BARBIER, secrétaire général de

l'association (courrier électronique : secretariat@amerami.org), a enregistré 4 664 consultations en moins de deux ans. Ce site contient de nombreuses informations et documents sur le patrimoine maritime, la collection et les activités de l'association.

PRÉSENTATION DES UNITÉS DE LA COLLECTION DE L'AMERAMI

FICHE N°11 - LE SOUS-MARIN «ARGONAUTE »

L'**Argonaute**, de la série des sous-marins de chasse dits de «400 tonnes» du type «Aréthuse» est représentatif de la première génération d'unités à propulsion diesel électrique construites en France en tenant compte de tous les enseignements retirés de la lutte sous-marine pendant la Seconde Guerre mondiale.

A ce titre, l'AMERAMI a estimé - dès le désarmement de l'**Argonaute** en 1982 - que sa présentation pourrait intéresser le grand public. La collection réunie par l'AMERAMI comptait alors essentiellement des unités significatives des domaines de la plaisance, de la pêche, du sauvetage. L'idée de conserver et de présenter un sous-marin au titre du patrimoine maritime relevait de la gageure.

Cette gageure devint réalité grâce à l'énergie du trio de tête de l' AMERAMI : Jacques Chauve au, président - l'amiral Claude Verdier, vice-président - l'amiral Michel Ortscheit, secrétaire général. Ce trio fit le siège de l'état-major de la Marine et du ministère de la Défense afin que l'idée soit admise. A la fin de 1984, le ministre de la Défense de l'époque, Charles Hernu, décida de faire don de l'**Argonaute** à l'AMERAMI. A la fin de 1986, la Cité des sciences et de l'industrie proposa d'installer l'**Argonaute** au Parc de la Villette, dans une fosse creusée à côté de la Géode.

Le transport du sous-marin de Toulon au Havre fut effectué sur barge par la compagnie Abeilles International. Pour la remontée de la Seine jusqu'à Gennevilliers, l'**Argonaute** fut poussé à une vitesse de plusieurs noeuds. La difficulté principale depuis Gennevilliers fut le passage du canal Saint-Denis en raison des tirants d'eau et d'air, et des dimensions des écluses. La dernière phase, celle de la mise en place du sous-marin à partir du canal de l'Ourcq dans la fosse préparée à son intention, nécessita l'intervention de puissants moyens de levage de la société Montalev pour une manœuvre délicate et risquée.

Le tour de force financier ne fut pas moins important que le tour de force technique, l'AMERAMI devant supporter le coût d'une opération représentant vingt fois son budget annuel. Soixante dix «mécènes» souscripteurs, sociétés industrielles pour la plupart, répondirent favorablement à l'inlassable action menée par Jacques Chauveau. Une importante équipe de bénévoles composée presque exclusivement d'anciens sous-marinières, entreprit l'aménagement du sous-marin et prit les dispositions nécessaires à sa visite, sous la direction de l'amiral Verdier et avec l'encadrement administratif de l'amiral Ortscheit.

La visite intérieure du sous-marin, rythmée par un commentaire en quatre langues diffusé par «baladeur» individuel, commence à partir d'une exposition comprenant notamment une simulation «Pilotez l'Argonaute», et présente l'évolution constante des techniques de mise en œuvre des sous-marins dans le milieu océanique. L'AMERAMI a reçu le trophée 1998 du World Ship Trust pour la présentation au public de l'**Argonaute** ([Lettre Amerami N°3 - février 1999](#)).

L'**Argonaute** se visite aux heures d'ouverture de la Cité des sciences et de l'industrie (du mardi au samedi de 10 h à 18h, le dimanche de 10h à 19h) - 30 avenue Corentin Cariou 75019 Paris - métro Porte de la Villette. - site internet [«un sous-marin à Paris»](#) .

- Construit en 1959, condamné en 1982, l'**Argonaute** a fait partie d'une série comprenant l'Aréthuse (1959-1979), l'Amazone (1959-1980), l'Ariane (1960-1981).

Longueur: 49,6 m - déplacement: 540 tonnes en surface, 670 tonnes en plongée - immersion: 200 m.
Propulsion diesel-électrique en surface et au snorkel, électrique sur batteries en plongée.
5 officiers, 35 officiers marinières et hommes d'équipage. 4 tubes lance-torpilles. 8 torpilles.

[photo]Le 20 octobre 1989, l'Arnonaute est sorti du canal pour être mis en place à proximité